

# BON DE SOUSCRIPTION

Les dons versés à la FONDATION DU PATRIMOINE  
seront reversés à l'Association Aventure Pluriel

**Oui, je fais un don pour aider à la restauration du bateau Le Moana :**

- Chèque à l'ordre de « *Fondation du Patrimoine – Le Moana* »
- Don en ligne via le site [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de restauration du patrimoine maritime pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

**Mon don est de .....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.**

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

De l'Impôt sur le revenu OU  de l'Impôt sur la Fortune OU  de l'Impôt sur les sociétés

NOM ou SOCIETE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE .....

TEL :.....E-MAIL :.....



**Coupon-réponse à renvoyer à :**

**FONDATION DU PATRIMOINE**  
**Délégation des Alpes Maritimes**  
**M. Jean-Louis MARQUES**  
**CCI Nice Côte d'Azur**  
**20, boulevard Carabacel**  
**BP 1259 – 06005 Nice Cedex 1**

**Pour les particuliers,** votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Exemple : Un don de 100€ = 66€ d'économie.**

- Ou de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€)

**Exemple : Un don de 100€ = 75€ d'économie d'impôt.**

**Pour les entreprises,** réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. **Exemple : Un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.**

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine maritime, pour le cas où le projet n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes de frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt Sur la Fortune.

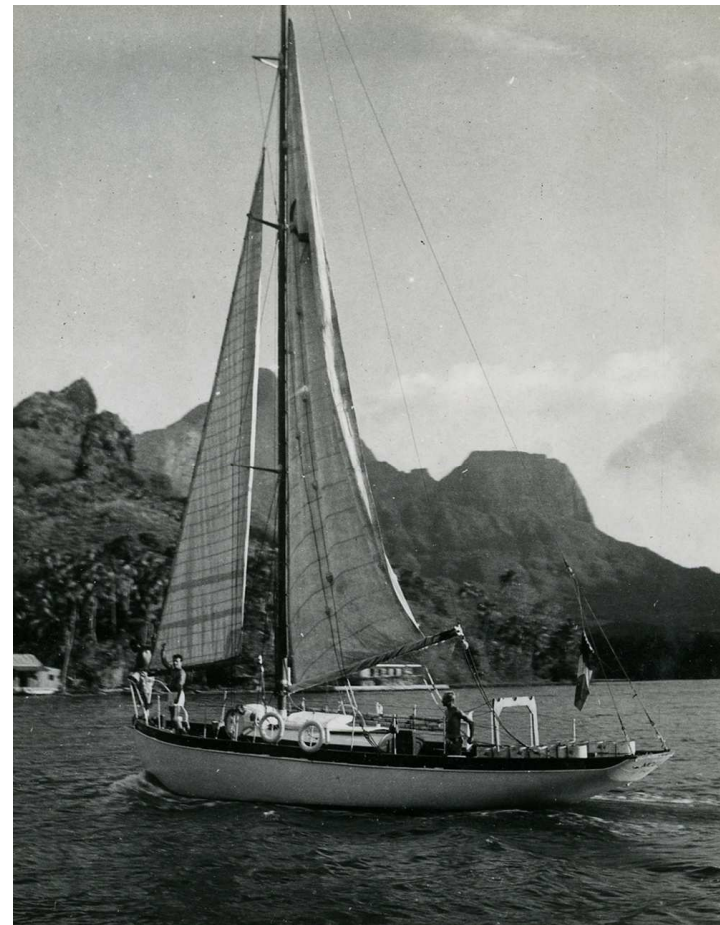


FONDATION



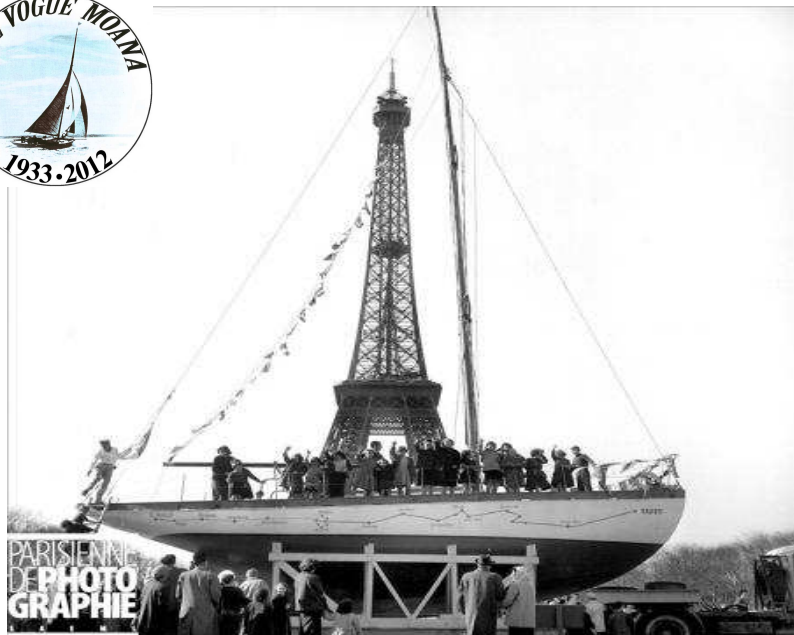
DU  
PATRIMOINE

## Grande souscription Pour restaurer un bateau de légende : Le MOANA



Cagnes-sur-mer - 06





## *L'histoire exceptionnelle d'un côtre breton de 12 mètres depuis 1933*

### Quelques dates ...

- 1933** : Construction du MOANA, voilier de course-croisière, par un chantier de La Rochelle. Les bordées sont en Pichpin sur membrures acacia, voilure de 100 m<sup>2</sup>, gréé en côtre marconi.
- 1954/1957** : Premier tour du Monde en équipage avec les débuts de l'exploration sous marine.
- 1958/1960** : Croisière terrestre dans toutes les capitales européennes et projection du film « **Les 4 DU MOANA** ».
- 2007** : Acquisition du bateau par Aventure Pluriel.
- 2009** : Labellisation B. I. P (Bateau d'Intérêt Patrimonial), par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial.
- 2010** : Projet « Que vogue MOANA » soutenu par la Fondation du Patrimoine.

### « LES 4 DU MOANA »

**« Le film du 1<sup>er</sup> tour du monde de l'exploration sous-marine tourné en couleur par les aventuriers eux-mêmes sera édité pour la première fois en DVD et Blu-ray Haute Définition par GAUMONT »**

## « Que Vogue MOANA »

### **7000 heures de travail seront nécessaires à la restauration du « MOANA ».**

La restauration du MOANA débutera courant septembre 2011 au chantier du GUIP à Brest.

La mise à l'eau est prévue le 13 juillet 2012 au cours de la manifestation "Brest 2012", où 2000 bateaux traditionnels, 750 000 visiteurs, et 800 journalistes de 25 pays sont attendus.

Après sa restauration, le bateau sera le trait d'union entre l'Atlantique et la Méditerranée en participant aux plus importantes manifestations de bateaux traditionnels.

Aventure Pluriel envisage de créer une exposition culturelle et environnementale, afin de faire revivre le bateau et son histoire sur terre et en mer : le **MOANA Tour**. Il est prévu également de rééditer les livres et de produire un documentaire.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser à la protection des fonds sous-marins découverts par les plongeurs du MOANA, de sauvegarder l'environnement maritime et entretenir la mémoire collective sur les précurseurs de l'aventure à la voile et de la plongée sous-marine autour du monde.

[www.aventurepluriel.fr](http://www.aventurepluriel.fr)



FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

Moyens d'action :  
La Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions de la Fondation, liées au succès des souscriptions constituent un outil supplémentaire de financement du projet.

[www.fondationpatrimoine.com](http://www.fondationpatrimoine.com)